



# PARIS-NICE DIMANCHE 5 MARS JOURNÉE SANS VOITURE DE 6H À 20H



- Parcours 1<sup>er</sup> boucle départ 12h45
- Parcours 2<sup>e</sup> boucle vers 14h45
- Départ à 12h45
- Interdiction de stationner
- Village ouvert samedi 4 et dimanche 5 mars de 10h à 18h
- Zone de départ et podium protocolaire
- Arrivée vers 16h45
- Interdiction de circuler

Si vous avez déjà des questions, des difficultés d'organisation pour ces deux jours, contactez-nous, la Police municipale est à votre écoute pour trouver une solution !

**Tél. : 06 68 26 05 64**

### LE VILLAGE

Nous vous conseillons de vous garer sur le parking de Commanderie à Élancourt ou sur le parking de la gare côté RN 10 si vous souhaitez prendre votre véhicule le **DIMANCHE 5 MARS**.

**INTERDICTION DE CIRCULER ET DE STATIONNER (sauf organisateur)**  
Rue Henriette - Rue de Chevreuse  
Rue de la Rigole - Rue de la Plaine

**INTERDICTION DE CIRCULER ET DE STATIONNER (parcours de la course)**  
Avenue du Chemin Vert - Avenue de Montfort  
Avenue du Général Leclerc - Avenue de la Gare

**INTERDICTION DE CIRCULER**  
**STATIONNEMENT AUTORISÉ**  
Rue du Petit Pont - Rue de la Mare  
Rue du Château d'Eau - Rue des Champs  
Rue des Vieux Prés - Rue des Fleurs (Interdit de stationner au parking cousteau sauf organisateur)

**INTERDICTION DE CIRCULER ET DE STATIONNER (sauf organisateur)**  
Rue Henriette - Rue de Chevreuse  
Rue de la Rigole - Rue de la Plaine

**DÉPART DE LA COURSE À 12H45  
DEVANT LA MAIRIE**

**ARRIVÉE DE LA COURSE ENTRE 16H45 ET 17H30  
RUE DES MOISSONNEURS**

**RETOUR À LA NORMALE VERS 20H**